

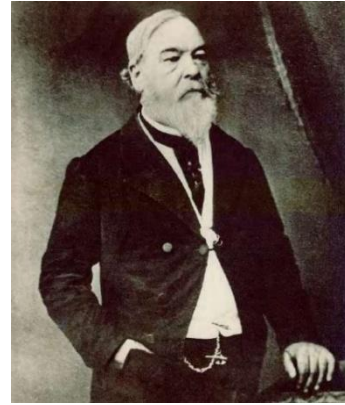


Flasher pour en savoir plus

## Personnalités de Grézieu la Varenne

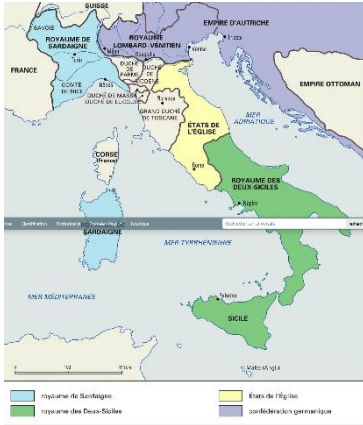
François Casseti (1798-1884)

Médecin, Maire



En 1966, Angelo Sola et Joël Chotard, maires respectifs de Finale et de Grézieu, signaient le jumelage entre leurs deux communes. Le lien qui les relie est le Dr Francesco Casseti né à Finale et maire de Grézieu pendant près de 14 ans.

Voici une partie du parcours de cet homme hors du commun pour notre village.



Le contexte politique dans la péninsule italienne : en 1815, le congrès de Vienne, après la défaite de Waterloo, partage la péninsule en 8 états dont une grande partie est sous l'influence autrichienne, le nord étant annexé par l'Autriche. Cette division doit permettre de calmer les désirs républicains d'une partie de la population. Finale Emilia fait alors partie des états pontificaux.

La famille Casseti est partie intégrante de la bonne société de Finale. C'est une famille honorable, ses arbres généalogiques apparaissent dans les deux livres d'or de la ville.

Francesco Casseti naît le 26/12/1798.

On ne connaît rien de son enfance. Il fait des études de médecine à Modène, c'est un fervent républicain.

Suite à un affrontement avec la "garde urbaine" il est contraint à l'exil. Il est fort probable qu'il voyage avec d'autres exilés dont Ignazio Calvi. Ils partent en bateau, passent par la Corse et demandent asile à la France.

En juin 1831, ils sont assignés à résidence à Macon. L'accueil de la population locale est très mauvais. Les italiens ne sont pas acceptés et sont victimes de brimades et de coups. Dans ce contexte, les émigrés demandent à être déplacés et certains seront transférés à Montbrison dans la Loire, le 26 septembre 1832. L'accueil sera, cette fois, bienveillant. Malgré tout, le petit groupe de "Finalesi" ne reste pas très longtemps dans la Loire.

Ils arrivent à Grézieu, "un petit village d'une centaine de maisons/.../dans une charmante plaine, aux pieds de jolies collines où un certain M Buchet, colonel de la garde nationale à Lyon, leur loua sa maison de campagne ; pour faire plaisir au capitaine Vallini, avec qui il avait combattu pendant les guerres impériales. Vallini s'était réfugié en France après avoir été compromis dans sa ville natale Turin".

M Buchet accepta de louer sa petite maison ("casino" en italien) pour un prix modique.

Calvi quittera Grézieu la Varenne pour Paris en avril 1833. Cette même année, le 22 janvier, Francesco Casseti est autorisé à exercer la médecine en France :

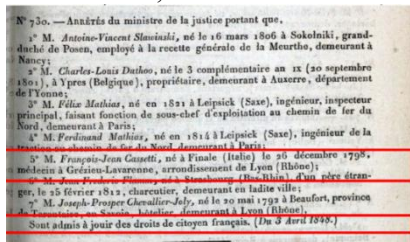
Par ordonnance du Roi rendue le 20 de ce mois, sur le rapport de M. Guizot, ministre de l'instruction publique, M. François Casseti, de Finario, docteur en médecine de l'université de Modène, a été autorisé à exercer la médecine en France.

On sait que Casseti et Calvi ont été proches dans cette période, ce qui peut nous faire penser que Francesco Casseti est arrivé à Grézieu en octobre 1832 et en tout cas qu'il a eu connaissance de notre village par Calvi.

La seule certitude est le courrier du préfet du Rhône, daté du 12/01/1838. Cette lettre annonce "que le sieur François Casseti médecin italien réfugié, a obtenu de M le Ministre de l'intérieur, l'autorisation de fixer sa résidence à Grézieu la Varenne". Le préfet demande à être informé de l'arrivée de cet étranger dans la commune.



Le **21/10/1840**, "*la subvention*" versée au Dr Cassetti est supprimée puisqu'il a des moyens de subsistance propres.



Après avoir essayé plusieurs refus de la part de l'administration royaliste, c'est la république qui, le **03/04/1848**, le fait citoyen français.

Nous avons pu retracer une petite partie de la vie du Dr Cassetti grâce aux comptes-rendus de conseils municipaux et aux courriers (de **1875 à 1884**) entre Francesco Cassetti, son frère Alessandro, son petit-neveu Grossi et, après la mort du docteur, entre le petit-neveu et la logeuse : Mme veuve Gros.

Francesco Cassetti a été maire du **09/10/1870 au 31/05/1874 puis du 21/01/1878 jusqu'à sa mort en 1884**, l'interruption a été imposée par le préfet mais le motif reste inconnu à ce jour.

Pour lui, la république doit passer avant tout et l'enseignement ne doit pas être confié aux religieuses. C'est ainsi que deux institutrices laïques sont nommées à Grézieu en **1875** à l'unanimité du conseil municipal. Grézieu sera la première commune du canton à avoir une école laïque.

En **1879**, Cassetti sera le dépositaire du canton de la pétition pour les **lois Ferry**.

La république avant tout mais le droit à prier dans une église correcte : d'où un emprunt pour la nouvelle église de Grézieu La Varenne de **7356 F** (la commune prend en charge **6356 F** et la fabrique **1000 F**) et l'utilisation d'une partie d'un leg, fait à la commune, pour acheter les fonds baptismaux de la nouvelle église et en rectifier l'escalier.

Dans l'un des courriers adressés à son petit-neveu il écrit, "*Nous ne voulons aucun mal aux prêtres mais nous voulons qu'ils restent dans leur sanctuaire*".

Comme l'a écrit Joël Chotard "*ce fut certainement le maire le plus à gauche que la commune ait connu*"

Tout sa vie il sera engagé : il continue à se tenir au courant de la politique dans son pays d'origine. Il est très actif dans le canton aussi bien en politique qu'en médecine et en agriculture. On le retrouve à l'inauguration de l'institut expérimental agricole d'Ecully (il échange avec son petit-neveu sur un engrais à base d'os broyés). Il est impliqué dans l'association des médecins du Rhône, il se présente aux élections départementales...

Par les courriers avec sa famille, on sait qu'il a été malade longtemps et qu'il a beaucoup souffert. Les dernières années de sa vie, il logeait dans l'actuelle **grand'rue au numéro 19**, dans un immeuble appartenant à la veuve Gros, née Claudine Terrasse. C'est par ses courriers adressés à M Grossi qu'on sait que sa légataire (à l'exception de sa montre qui sera envoyée à son arrière-petit-neveu, Charles Grossi) est Mme Desgranges.

Avant de mourir, le **16/03/1884**, il a préparé son avis de décès et la liste des participants. Il spécifie que le cortège partira de chez lui pour aller directement au cimetière. Le cortège comptera au moins **1000 personnes**.

Un des mérites qui lui est reconnu est "*est de ne pas être mort riche*" ce qui aurait pleinement satisfait ce républicain dans l'âme, puisqu'en **1875**, il écrivait à son frère : "*si nos pères, et nous-mêmes en suivant leurs traces, avons dédaigné amasser la moindre fortune, nous avons conservé ce qui vaut cent mille fois plus : un cœur généreux, et nous sommes restés droits et honorables. Tel sera, j'en suis sûr, le souvenir que je laisserai aux habitants de ces communautés où j'ai vécu et où je vis encore*".

Sa pierre tombale sera financée par les républicains du canton et des habitants de Grézieu.





## Actions municipales du Dr Casseti

**06/11/1870**

- Pour soutenir l'effort de la guerre de 1870, une contribution est demandée aux communes, Grézieu lance une souscription pour pouvoir payer,
- **Organisation de travaux dans la commune pour donner aux ouvriers sans travail, un moyen d'existence.**

**11/12/1870**

- Etablissement des listes de gratuité pour les enfants des écoles de la commune

**07/08/1871**

- **Nouveau devis pour l'église de 7356,40 F**
- Financement :
  - 6356,40 F par la commune
  - 1000 F par la fabrique
  - intérêts emprunt payé par la fabrique jusqu'en 1878

**12/10/1872**

- Rappel des devis pour l'église:
  - Initial: 57626,22 F dont devis supplémentaire de 7346,40 F
  - Présenté: 58256,56 F
  - soit un supplément de 620,34 F
- Le paiement devait se faire en 3 annuités. La commune ne pouvant le faire, des intérêts à 5%, soit 2500 F, seront perçus sur la somme de 17286,56 F restant due.
- Accord de l'entrepreneur M. Bellauf pour un paiement sur 6 annuités pour la somme de 19756,56 F. Signature dans la délibération

**19/05/1874**

- Débat sur l'utilisation d'un leg de 1000 F fait à la Fabrique (renvoi à la jurisprudence)
- **Affectation du leg de 1000 F par le conseil municipal, aux fonds baptismaux et à la rectification de l'escalier de l'église**
  - Supplication au préfet d'approuver la décision

**08/08/1875 : sous mandat Perret**

- Débat sur le choix de l'institutrice religieuse ou laïque
- Présentation des arguments contre les religieux : changements trop fréquents subordonnés aux supérieurs de l'ordre
- **Vote à l'unanimité pour un enseignement laïque**

**14/11/1875 : sous mandat Perret**

- Demande de rétablissement d'un bureau pour l'expédition des vins dans la commune

**23/07/1876 : sous mandat Perret**

- Reconstruction du perron de l'église pour 800 F

**14/08/1876**

- Débat sur un projet de construction de maison-école
- Décision reportée par suite des charges trop importantes de la commune

**17/02/1878**

- Allocation hangar pour héberger la pompe à incendie (location à Veuve Gros)

**25/05/1878**

- Proposition non acceptée : service médical gratuit pour les indigents
- **Décision construction du groupe Mairie - écoles pour 40 000 F, vote unanime pour le projet Mairie - écoles**

**10/08/1879**

- Agrandissement du cimetière payé par les concessions à venir (3021 F)

**26/10/1879**

- Construction de la mairie-écoles, emprunt de 17 000 F

**09/11/1879**

- Création d'un bureau de bienfaisance

**28/12/1879**

- Allocation de 20 000 F pour distribution au secours et au bureau de bienfaisance

**15/02/1880**

- Continuation des classes d'adultes, allocation de 50 F
- **Avis favorable à la ligne Lyon - Mornant avec embranchement Vaugneray**



**11/07/1880**

- Subvention exceptionnelle de 150 F pour la fête nationale et marquer la chute de la monarchie

**23/01/1881**

- Réélection Dr Cassetti par 10 voix contre 0

**30/01/1881**

- Réduction du taux de l'emprunt pour la construction mairie-écoles

**18/05/1881**

- Complément de financement cimetière par les habitants (concessions)

**07/08/1881**

- **Après des aller-retours avec le propriétaire, le projet d'agrandissement du cimetière en achetant une parcelle contigue est validé**

**04/09/1881**

- Information sur les lois Ferry des écoles : gratuité
- **Il est à noter qu'à l'époque les pétitions pour les lois Ferry, sont gérées par Grézieu la Varenne, pour l'ouest lyonnais**

**11/09/1881**

- Assurance du groupe scolaire qui est presque achevé

**05/02/1882**

- Modification de l'assurance de l'église
- Mobilier pour la salle de la mairie
- Désignation des délégués pour la réception des travaux du groupe mairie-écoles

**17/05/1882**

- Vente de la maison communale pour payer le groupe mairie-écoles
- **Création de la commission scolaire**

**05/11/1882**

- **Création d'une caisse des écoles avec tout son réglementaire**

**09/11/1882**

- Relations difficiles avec la préfecture

**28/06/1883**

- Construction des gares du Tupinier et de la Barge

**10/02/1884**

- Dernier conseil avec la participation du Dr Cassetti

## Références :

Toutes sont disponibles sur notre site internet :

<https://glvpatrimoine.fr>

Notamment la page suivante :

<https://glvpatrimoine.fr/publications/personnages/cassetti-francesco-1798-1884>

On trouvera notamment concernant le Dr Cassetti :

- Les articles de presse.
- Les notes de police.
- L'arbre généalogique de la famille Cassetti.
- Retranscription de l'article sur sa mort paru dans Lyon Républicain.
- Les courriers échangés avec sa famille.
- Son faire-part de Décès